



Séance du mardi 25 novembre 2014

Date de la convocation: 19/11/2014

Date d'affichage de la convocation : 19/11/2014

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille quatorze et le vingt cinq novembre 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoquée, s'est réunie à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 11

Votants: 11

Pour:
10

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Olivier FOUCONNIER, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE, Guy CLARAC

Secrétaire de séance:
LAMBERT Eric

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Recrutement remplacement secrétaire - DE_2014_31

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'en raison du départ à la retraite de la secrétaire : Madame Colette DESPLATS, il est nécessaire de recruter un agent non titulaire en doublon afin de permettre son remplacement.

Il précise qu'en application de l'article 3 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, le contrat ne devra pas excéder 12 mois sur une période de 18 mois consécutifs.

Il propose d'ouvrir au budget les crédits nécessaires au paiement de cette catégorie de personnel.

Il demande l'autorisation de recruter dans la limite des crédits votés, un agent non titulaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide au vu des motivations formulées ci-dessus :

. D' AUTORISER Monsieur le Maire à recruter un agent non titulaire pour la période du 1er décembre au 31 décembre 2014 inclus, dans les conditions suivantes :

Nature des Fonctions	Grade correspondant aux fonctions décrites	Echelon de rémunération
Secrétaire de Mairie	Adjoint administratif territorial 2°cl.	6° échelon

. D' OUVRIR les crédits nécessaires au paiement de l'agent non titulaire

. DE MANDATER Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire : Guy Favarel

Date réception Préfecture

et publication 18/11/2014
Préfecture du Gers

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 27/11/2014

032-213203326-20141125-DE_2014_31-DE

RF
Préfecture du Gers

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 27/11/2014
032-213203326-20141125-DE_2014_31-DE